# LE CSA-A

*Comité Social d'Administration Académique*

## Ses missions

- la déclinaison académique des règles de mobilité et de promotion
- la répartition des postes entre les départements
- le recrutement sur la liste complémentaire
- le plan de formation académique
- les questions relatives aux AESH
- le plan académique égalité professionnelle femmes / hommes

## Qui vote ?

Tous les personnels relevant du Ministère de l'Education Nationale exerçant dans l'académie

